



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 mai 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 mai 2005

**Réfection de la place de la Commune de Paris - autorisation au  
Maire de signer les marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005**

DELIBERATION D20050209

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Suite à la demande du conseil de quartier de la Tour Chabot et après réalisation d'un sondage auprès des riverains, une réflexion a été menée autour de la réfection de la Place de la Commune de Paris.

Aussi, afin de répondre à l'ensemble des attentes, il a été décidé d'aménager ce site en une aire de jeux, tout en valorisant l'esthétisme naturel du lieu et en tenant compte des aspects sécuritaires nécessaires.

La mise en œuvre de ce projet a donné lieu à une consultation pour la passation de marchés de travaux.

Dans le cadre de cette procédure, une commission MAPA s'est réunie le 2 mai 2005 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

La commission a proposé de retenir :

- pour le lot 1 "Espaces Verts", VIVATYS, pour un montant de 70 251,74.€ H.T., soit 84 021,08 € T.T.C. inscrit à l'acte d'engagement.
- pour le lot 2 "Jeux", J.M.S pour un montant de 68 372,26.€ H.T., soit 81 773,23 € T.T.C. inscrit à l'acte d'engagement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés :
  - \* Pour le lot n°1 « Espaces Verts » avec VIVATYS pour un montant de 84 021,08 € T.T.C. inscrit à l'acte d'engagement.
  - \* Pour le lot n°2 « Jeux » avec J.M.S. pour un montant de 81 773,23 € T.T.C. inscrit à l'acte d'engagement.

La dépense sera imputée au chapitre 23 – fonction 8231 – article 2312.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)